



On me reclame la tva !!!!!

Par **la pouasse**, le **21/01/2008 à 18:31**

Bonjour, rnrnsi quelqu'un peut me venir en aide.. rnrnvoici le problème :rnrnJe suis artisan taxi, hier une jeune femme recule brusquement et défonce l'ail et la porte avant de mon taxi qui ce trouvait à l'arrêt. elle reconnaît ses torts et nous faisons le constat. aujourd'hui l'expert passe et mon garagiste me dit que les réparations seront payées par mon assurance "HORS TAXES"...rnrRésultat des courses : je prend RDV avec mon assurance qui me dit "tranquillement " que comme je récupère la TVA je devrais l'avancer !!rnrnMa question : rnrn Suis-je obligé d'avancer cette "fichu" TVA alors que je ne suis même pas responsable du sinistre ???rnrnMerci pour votre aide...rnrCordialement .

Par **jeetendra**, le **22/01/2008 à 19:49**

bonsoir, sur le principe votre assureur a raison il ne peut vous indemniser tva incluse car en tant que commerçant vous avez la possibilite de recuperer la tva, cordialement

Par **tahany**, le **24/01/2008 à 18:05**

oui, ca se passe comme ca. Si il vous rembourse la TVA vous allez la récupérer au niveau comptable, elle fera double emploi.